

CG(2026)51-OJ
20 août 2026

51^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe
27-29 octobre 2026

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand, italien et turc (à confirmer)

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [CG(2026)51-01].

Légende :

EN Anglais

FR Français

DE Allemand

IT Italien

TR Turc (à confirmer)

UKR Ukrainien

ESP Espagnol (actif, sauf indications contraire)

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément à et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n °108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n °223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 26 octobre 2026

Réunions des Bureaux *[EN/FR/DE/IT]*

9h30-10h15, Salle 6	Bureau de la Chambre des régions
9h30-10h15, Salle 8	Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux
10h30-12h15 et 14h00-15h30, Salle 10	Bureau du Congrès

Séminaire des nouveaux membres du Congrès - 13h00-14h00

Salle 6	Réunion d'information ouverte à tous les membres du Congrès, secrétaires de délégations, conseillères et conseillers <i>[EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]</i>
---------	--

Réunions des groupes politiques - 15h45-17h45

Salle 1	Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) <i>[EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]</i>
Salle 8	Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) <i>[EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]</i>
Salle 6	Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) <i>[EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]</i>
Salle 10	Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) <i>[EN/DE/IT]</i>
Salle 7	Groupe des patriotes pour l'Europe (PfE) <i>[EN/DE/IT]</i>

Réunion des Secrétaires des délégations nationales - 15h40-16h20

Salle 11	Réunion d'information
----------	-----------------------

Mardi 27 octobre 2026 - Réunions des commissions [EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]

Commission de suivi	8h30-10h00, salle 1
Commission de l'inclusion sociale	8h30-10h00, salle 6
Commission de la gouvernance	8h30-10h00, salle 10

Mardi 27 octobre 2026

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/ESP/TR]

10h15-13h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 20 octobre 2026, 10h00

10h15	Ouverture de la 51^e Session du Congrès par la Présidente Gunn Marit HELGESEN
10h20	Vote test – rappel du fonctionnement du système de vote et la prise de parole en hémicycle
10h25	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2026)51-04] Présentation par les corapporteur·es : Andrew BOFF, Royaume-Uni (R, CRE) et Mélanie LEPOULTIER, France (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2026)51-02]* 
10h30	Adoption de l'ordre du jour de la 51^e Session [CG(2026)51-OJ] Adoption du procès-verbal de la dernière séance de la 50^e Session (2 avril 2026) [CG(2026)50-PV-03] Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2026)51-03]
10h35	Les priorités du Congrès pour 2026-2031 Présentation par les co-rapporteur·es : Cecilia DALMAN EEK, Suède (SOC/V/DP) et Konstantinos KOUKAS, Grèce (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]
11h45	En marge : lutter contre l'absentéisme scolaire dans les collectivités d'Europe Présentation par les co-rapporteuses : Liesa SCHOLZEN, Belgique (R, GILD) et Anita SOLLIE, Norvège (L, EPP/CE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]
13h00	Suspension de la séance
13h00	EVENEMENT :

Mardi 27 octobre 2026

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/ESP/TR]

14h30-19h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 20 octobre 2026, 10h00

14h30	Allocution de Alain BERSET, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (à confirmer) Questions
	<i>Le débat conjoint suivant est une contribution au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe</i>
15h15	Systèmes d'alerte précoce contre le recul de la démocratie (titre de travail) Allocution(s) de : David MEYER, Président du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) (à confirmer) • Tableau de bord d'alerte sur les risques concernant la démocratie locale et régionale Présentation par les corapporteur-es : à confirmer • Liste de critères pour la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité aux niveaux local et régional Présentation par les corapporteur-es : Romek KOSENKRANIUS, Estonie (R, GILD) et Aisling MORAN, Irlande (L, SOC/V/DP) • Statut des observatrices et observateurs nationaux et internationaux lors des élections locales et régionales dans les 46 États membres Présentation par le rapporteur : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat et vote sur les projet de résolutions et/ou les projets de recommandations [CG(2026)51-xx]* [CG(2026)51-xx]* et [CG(2026)51-xx]* 
17h15	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Albanie Présentation par les corapporteurs : Anders KNAPE, Suède (L, PPE/CCE) et Soeren SCHMUMACHER, Allemagne (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]*  Allocution d'Ervin DEMO Secrétaire d'État chargé des collectivités locales d'Albanie (à confirmer) Questions
18h00	Comment faire face à l'érosion côtière ? Allocution de Sophie PANONACLE, Députée de la Gironde, Assemblée Nationale, France Présentation par les corapporteurs: Anthony BUCHANAN, Royaume-Uni (L, GILD) et Fanis SPANOS, Grèce (R, EPP/CCE)  Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]*
19h00	Clôture de la séance

Mercredi 28 octobre 2026

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT/ESP passif/TR]

9h00-12h30, Hémicycle

* *Délai de dépôt des amendements : mercredi 21 octobre, 10h00*

9h00	Ouverture de la session de la Chambre du Président de la Chambre Konstantinos KOUKAS, Grèce (PPE/CCE)
9h05	Adoption de l'ordre du jour de la Chambre [CPL(2026)51-OJ]
9h10	Communication du Président de la Chambre [CPL(2026)51-01]
9h20	Application de la Charte européenne de l'autonomie locale dans les plus petits États Présentation par les corapporteur·es : Marjorie CROVETTO, Monaco (L, NI) et Stefan FASSBINDER, Allemagne (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2026)51-xx]* 
10h20	Débat thématique : « Le coût des crises : financer la résilience locale » (titre de travail) Allocutions de : • Benjamina KARIĆ, Maire de Novo Sarajevo (à confirmer) • James JOHN, Directeur des bureaux en Europe, Fonds Monétaire International (à confirmer) • Délégué.e jeune du Congrès (à définir) Débat
10h50	Débat thématique : « Trop ou trop peu : quand le surtourisme et la dépopulation redéfinissent les contours de la démocratie locale » (titre de travail) • Le surtourisme : pression exercée sur les autorités locales (titre de travail) Allocution de : • Paolo FALCO, Maire de Capri, Italie (à confirmer) • Carolina DARIAS, Maire de Las Palmas de Grande Canarie, Espagne • Délégué.e jeune du Congrès (à définir) Débat • Déclin démographique : un défi pour les territoires (titre de travail) Allocution de : • M./Mme, Maire adjoint.e de Yokohama, Japon • Délégué.e jeune du Congrès (à définir) Débat
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2026)51-DEC]
12h30	Clôture de la session de la Chambre par le Président de la Chambre
12h30	EVENEMENT :

Mercredi 28 octobre 2026

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT/TR/ESP passif/**UKR]

9h00-12h30, Salle 1

** Délai de dépôt des amendements : mercredi 21 octobre, 10h00*

9h00	Ouverture de la session de la Chambre par la Présidente de la Chambre Cecilia DALMAN EEK, Suède (SOC/V/DP)
9h05	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2026)51-OJ]
9h10	Election du/de la 7^e vice-président-e de la Chambre des régions [date limite des candidatures: 7h00 mercredi 28 octobre 2026] Présentation des candidat-es (3 minutes chacun-e) Vote Résultats de l'élection 
9h20	Communication de la Présidente de la Chambre [CPR(2026)51-01]
9h30	L'exode régional en Europe : aborder les causes et créer des opportunités pour les communautés rurales Allocution de : Monika KIRBIŠ ROJS, Ministre de l'Autonomie locale, de la Cohésion et du Développement régional, Slovénie (à confirmer) Présentation par les co-rapporteur-es : Eke FOLKERTS, Pays-Bas (R, PPE/CCE) et Urs JANETT, Suisse (R, GILD) 
10h15	Allocution du Président de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) (à confirmer) Echange de vues
10h45	Débat thématique : Le rôle des régions dans la coopération transfrontalière [CPR(2026)51-] Allocutions de : (à décider) (à décider) - Délégué.e jeune du Congrès (à définir) Débat
11h45	Débat thématique : Renforcer la résilience démocratique régionale en temps de crise [CPR(2026)51-] Allocutions de : (à décider) (à décider) - Délégué.e jeune du Congrès (à définir) Débat
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la Chambre [CPR(2026)51-DEC]
12h30	Clôture de la session de la Chambre par la Présidente de la Chambre
12h30	EVENEMENT :

Mercredi 28 octobre 2026

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/ESP/TR/UKR**]

14h00-19h30, Hémicycle

** Délai de dépôt des amendements : mercredi 21 octobre 2026, 10h00*

14h00	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 27 octobre 2026 [CG(2026)51-PV-01am] [CG(2026)51-PV-01pm]
14h02	Adoption des textes approuvés par les chambres [CG(2026)51-06]
14h05	Présidence monégasque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (15 mai - 10 novembre 2026) Allocution d'un·e représentant·e des autorités monégasque au nom de la Présidence du Comité des Ministres Réponse orale aux questions écrites [CG(2026)51-xx] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 26 octobre 2026, 16h00</i>
14h50	La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : Suivi de la conférence sur la reconstruction de l'Ukraine (Gdansk, juin 2026)** Allocutions de: • Sergii MARCHENKO, Ministre des Finances, Ukraine (à confirmer) • Carlo MONTICELLI, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe • Mark BOWMAN, Vice-Président chargé des politiques et des partenariats, Banque européenne pour la reconstruction et le développement Débat
16h20	Libre de parler, libre de se réunir : garantir les droits des personnes LGBTI au sein des communautés locales Allocution d'un orateur/oratrice invité·e (à confirmer) Présentation par les corapporteuses : Helen BELCHER, Royaume-Uni (R, GILD) et Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM, Autriche (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2026)51-]*
17h30	Initiative « Rajeunir la politique » du Congrès : présentation des projets de terrain par les délégué·es jeunes [CG(2026)51-18] Introduction et conclusion: • délégué·e jeune 1 • délégué·e jeune 2 • délégué·e jeune 3 Débat
18h30	Observation des élections Présentation des rapports: Élections anticipées (et répétées) à la présidence de la Republika Srpska, Bosnie-Herzégovine (23 novembre 2025 et 8 février 2026), rapporteur : James MOLONEY, Irlande (L, GILD) [CG(2026)51-xx]* Elections locales en Islande (16 mai 2026), rapporteur : Mélanie LEPOULTIER, France (L, GILD) [CG(2026)51-xx]* Élections locales aux Pays-Bas (18 mars 2026), rapporteur : Konstantinos KOUKAS, Grèce (L, PPE/CCE) [CG(2026)51-xx]* Élections partielles dans 10 municipalités de Serbie (29 mars 2026), rapporteur : Emvin BARTOLO, Malte (L, PPE/CCE) [CG(2026)51-xx]* Élections locales en Angleterre et élections aux Parlements écossais et gallois (7 mai 2026), rapporteur : Jani KOKKO, Finlande (L, SOC/V/DP) [CG(2026)51-xx]* Débat et vote sur les projets de recommandations
19h30	Clôture de la séance
20h00	EVENEMENT : Réception offerte par la Ville de Strasbourg – endroit à confirmer



Jeudi 29 octobre 2026

Réunion du Bureau du Congrès

8h30-9h45, Salle 10 [EN/FR/DE/IT]

Jeudi 29 octobre 2026

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/ESP/TR]

10h00-12h30, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 22 octobre 2026, 10h00

10h00	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 28 octobre 2026 [CPL(2026)51-PV], [CPR(2026)51-PV] et [CG(2026)51-PV-02]
10h05	Tierce intervention devant la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire n° 37204/25 Présentation par la rapporteure : Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM, Autriche (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2026)51-xx]* 
10h50	Mémoires contestées : comment les collectivités locales et régionales parviennent à gérer le patrimoine culturel controversé Allocutions de : • Christophe KAMP, Haut Commissaire sur les minorités nationales, OSCE • Daniela ANGELINI, Maire de Riccione, Italie Présentation par les corapporteur·es : Keith BROWN, Royaume-Uni (R, GILD) et Anita SCHNEIDER, Allemagne (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]* 
11h45	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Suisse Présentation par les corapporteur·es : Jani KOKKO, Finlande (L, SOC/V/DP) et Katrien PARTYKA, Belgique (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2026)51-xx]*  Allocution de Beat JANS, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), Suisse (à confirmer) Questions
12h29	Adoption du rapport abrégé de la 51^e Session [CG(2026)51-DEC]
12h30	Clôture de la 51^e Session par la Présidente du Congrès

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique des textes : Les badges des membres seront utilisés pour le vote électronique dans l'hémicycle (Congrès et Chambre des pouvoirs locaux). Les votes en salle 1 (Chambre des régions) se feront au moyen de l'application KUDO on-line. Les droits de vote seront accordés aux représentant-es et aux suppléant-es dûment mandaté-es étant inscrit-es à la session **avant le 16 octobre 2026 à 18.00**.
 - Il est rappelé aux participant-es que l'accès à l'hémicycle est strictement limité aux détenteurs de badges indiquant le symbole spécifique de l'hémicycle.
 - **Conditions et délais de dépôt des amendements** (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégué-e-s d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre. Les amendements doivent être initiés et signés directement dans Congress Connect.
 - **Inscription des orateurs ou oratrices** : l'inscription des orateurs ou oratrices pour les débats doit être effectuée directement dans Congress Connect ou auprès du Secrétariat de la Séance devant la tribune présidentielle. Les listes seront closes en début de débat. Il sera possible de demander la parole en cours de débat directement du pupitre.
 - **Bureau des finances** : 1140
 - **Service de la Séance** pour toute question : 1155A
 - **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS – Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
 - 6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
 - 7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée à l'article 30.6, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.
-